L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 27 FEVRIER 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
Nº 83, RUE DE CHARTRES

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 27 FEVRIER

AVIS.

Nous prions les personnes qui envoient des [illegible] au journal de nous les adresser avant [illegible] heures. Les procès-verbaux, rapports, [illegible] chaque jour sont si volumineux [illegible] paraissent [illegible] malgré les [illegible] dont nous disposons, à paraître assez [illegible] Ce qui nous [illegible] sommes toujours placés dans l'alternative ou de faire sortir le journal trop tard ou d'écarter tous les avis qui nous parviennent [illegible] la soirée.

NOTRE CORRESPONDANT

M. Edmond Texier, pour raisons politiques [illegible] nous [illegible] plus pour notre [illegible] correspondance littéraire. Il s'est [illegible] pour la partie politique, un écrivain d'un [illegible] au moins égal au sien, mais qui désire [illegible] l'anonyme. Les lecteurs de l'Abeille [illegible] un peu de variétés dans le style et [illegible]

DEPECHE TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

BATON-ROUGE, 26 février.

Le sénat a discuté aujourd'hui le bill des [illegible] et a réduit le salaire de divers officiers. La même assemblée a voté des résolutions pour approuver le compromis, mais avec cette restriction, que les dites résolutions ne doivent pas être considérées comme une approbation ou une désapprobation de la conduite de MM. Downs et Soulé.

La chambre a voté le bill qui fait une allocation pour les chemins de fer, ainsi qu'un acte relatif à la Compagnie de Navigation d'Orléans.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos liasses de journaux européens apportées par le *Canada*. Nos dates reçues par cet arrivage sont de trois jours plus récentes; elles vont jusqu'au 29 janvier pour Paris et jusqu'au 31 du même mois pour Londres et Liverpool.

Lord Normanby a positivement donné sa démission d'ambassadeur à Paris. Il sera remplacé par lord Cowley.

Le gouvernement français paraît vouloir rentrer dans les voies de la clémence, après l'implacable politique de répulsion qu'elle a exercée depuis le 2 décembre. M. de Persigny, ministre de l'intérieur, a adressé aux préfets une circulaire dans laquelle il leur ordonne de rendre immédiatement à la liberté et à leurs familles tous les individus détenus dans les prisons de l'Etat. Les autorités militaires et les magistrats recevront des ordres semblables.

La Bourse a été étonnée d'apprendre par le rapport de M. Fould, ministre des finances, que le déficit n'était que de 20,000,000 de francs.

Malgré la défaveur marquée qui a accueilli les décrets relatifs aux biens de la famille d'Orléans, Louis Napoléon ne se montre nullement disposé à les modifier ou les [illegible] seulement [illegible] l'intention d'accorder une indemnité à la famille dépossédée.

A propos des mesures rigoureuses prises par le Président au sujet de l'ancienne famille royale, on avait que le *Constitutionnel* malgré tout son dévouement à la cause de Louis Napoléon, a eu le malheur de déplaire au prince-président en formulant une sorte de désapprobation mitigée. Voici les lignes que le docteur Véron s'est permis de publier dans son journal:

"On espérait qu'un décret nouveau, inséré demain au *Moniteur*, soumettrait au sénat et au corps législatif la question du domaine de la maison d'Orléans.

Nous n'avons point voulu combattre, mais par le silence, le décret qui prononce le retour à l'Etat d'une partie des biens de la famille d'Orléans; notre dévouement à la cause de Louis Napoléon, que nous avons, depuis le 10 décembre, regardée comme la cause de la société, s'est trouvé dans cette circonstance, le plus pénible devoir. Combien nous serions heureux que cette mesure rigoureuse soumise à un nouvel examen, ne fût pas exécutée par le gouvernement du 2 décembre."

Dr L. VERON.

[illegible] une lettre d'audace pour un écrivain qui avait en quelque sorte [illegible] éloges au coup d'Etat. Aussi le Président s'est hâté de faire savoir au journaliste [illegible] ses lettres [illegible] de envoyer régulièrement ses épreuves du *Constitutionnel* aux bureaux de la censure. [illegible] du *Pays* [illegible]

"Dans son numéro de ce matin, 29 janvier, le *Constitutionnel* fait entrevoir qu'un décret nouveau soumettrait au sénat et au corps législatif la question du domaine de la maison d'Orléans. Cette nouvelle est complètement dénuée de fondement."

Le *Moniteur* a publié le décret qui nomme les membres du Sénat; ils sont au nombre de 75, auxquels il faut ajouter quatre cardinaux; MM. de Bonald, archevêque de Lyon, du Pont, archevêque de Bourges, Gousset, archevêque de Reims, et Mathieu, archevêque de Besançon; six maréchaux, MM. Gérard, Reille, Jérome Bonaparte, Excelmans, Vaillant et Harispe; et deux amiraux, MM. de Mackau et Roussin. Ces dignitaires sont sénateurs de droit. Aux termes de la Constitution le Sénat devra se composer définitivement de cent cinquante membres, mais il est fixé pour la première année à quatre-vingts. La liste publiée par le *Moniteur* comprend trente-cinq membres de l'ancienne Assemblée Législative, trente anciens pairs de France, dix-huit généraux, quinze anciens ministres, trois vice-amiraux, [illegible] membres de l'Institut.

Voici d'ailleurs la liste complète des sénateurs en dehors de ceux que le sont de droit et que nous avons nommés plus haut:

Le général de division Achard, le comte d'Argout, le marquis d'Audiffret, le général de division de Bar, le général de division Baraguey d'Hilliers, De Beaumont (de la Somme), le prince de Beauvau, le marquis de Belbeuf, Berthier, prince de Wagram, Boulay (de la Meurthe), le comte de Breteuil, de Cambacérès, le comte de Castellane, le vice-amiral Cécile, le comte de Caumont Laforce, François Clary, le marquis de Croix, le baron de Crouseilhes, le comte Curial, Drouyn de l'Huys, Dumas, Dupin (Charles), Elie de Beaumont, Achille Fould, Fauquier d'Herouel, le baron de Fourment, Gautier, le comte Ernest de Girardin, Goulhot de Saint-Germain, le marquis de la Grange (Gironde), le général de division comte d'Hautpoul, le vice-amiral Hugon, le général Husson, Lacrosse, de Ladoucette, le général de division La Hitte, le comte de Lariboisière, le général de division comte de Lawoestine, Le Roy, régent de la banque de France, Lebœuf, le comte Lemercier, Louis [illegible] le général Le Roy de Saint-Arnaud, ministre de la guerre, Leverrier, membre de l'Institut, Lezay de Marnezia, le général de division Magnan, Maillard (de la Nièvre), Marchant (du Nord), Mérey, [illegible] Mimerel, le prince de la Moskowa, le prince Lucien Murat, le général de division Ordonner, le général de division comte d'Ornano, le général de division duc de Padoue, le vice-amiral Perceval Deschênes, le général de division Pelet, le duc de Plaisance, Poniatowski, le marquis de Pontois, le comte Portalis, le général de division comte de Préval, le général de division Regnault de Saint-Jean-d'Angely, le général de division duc de Saint-Simon, Sapey, ancien député, le général de division comte de Schramm, De Ségur d'Aguesseau, le comte Siméon, Amédée Thayer, Thibaudeau, Troplong, Vieillard, le duc de Vicence.

Le *Constitutionnel* prétend sans d'intention tout ce qui est de nature à rassurer les gouvernements étrangers sur les dispositions du prince-président. Mais il profite aussi des moindres circonstances pour engager la presse anglaise, nous prodiguer l'injure au dictateur de la France. Si, comme on l'assure, ce dernier se montre sensible aux épigrammes des salons parisiens, quel effet doivent produire sur lui les articles pleins de dédaigneuse ironie et de sarcasmes sanglants dont pullulent les journaux de Londres. Louis Napoléon pourrait bien finir par se fâcher et par faire la guerre aux Anglais pour leur apprendre à vivre. C'est là cependant, il faut le savoir, une éventualité peu probable dans les circonstances présentes, et nous voyons que l'Angleterre même la panique commence à se calmer. L'United Service Gazette regarde toutes les craintes de guerre comme parfaitement chimériques et dément le bruit qui a couru du projet d'augmenter l'armée anglaise de 25,000 hommes [illegible] 10,000 hommes.

Pour résumer la situation des affaires en France, nous dirons que le nouveau gouvernement propose par Louis-Napoléon et accepté par le peuple est à peu près organisé. La promulgation de la loi fondamentale a été suivie immédiatement de la constitution du Conseil d'Etat et de celle du Sénat, deux des principaux rouages du gouvernement. Il n'y a plus que le corps législatif à créer.

La manière dont le conseil d'Etat est constitué, dit le *Journal des Débats*, ne diffère pas essentiellement de ce qu'elle était sous la Constitution consulaire et impériale. Les attributions dont il est investi lui donnent un rôle important, un rôle vraiment politique dans l'économie des pouvoirs établis par la Constitution nouvelle. On doit le considérer comme le rouage le plus actif et comme la cheville ouvrière du nouveau mécanisme politique.

M. GLIDDON.—C'est ce soir que M. Gliddon, le populaire lecteur sur les antiquités égyptiennes, doit procéder à l'exhibition de la momie dont il a été question dans les journaux. Il la dégagera de ses bandelettes en présence du public et expliquera le mode d'embaumement pratiqué par les peuples qui habitaient dans l'antiquité les bords du Nil. La lecture de ce soir, illustrée comme nous venons de le dire, offrira un puissant intérêt. L'exhibition d'une momie est chose rare; il n'est pas permis tous les jours de contempler des restes humains en parfait état de conservation qui datent de deux mille et de deux mille cinq cent ans.

Correspondance de l'Abeille.

PARIS, 29 janvier 1852.

A M. l'Editeur de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

MONSIEUR,

Le fameux bal dont je vous parlais dans ma dernière lettre a eu lieu aux Tuileries. Quel bal, Monsieur, cinq mille personnes, des habits brodés sur toutes les coutures, des uniformes de toutes les nations, des officiers anglais, autrichiens, prussiens et jusqu'à un Cosaque, un vrai Cosaque du Don! Et cependant on avait répandu le bruit que le nombre des invités se trouverait très réduit par suite du fâcheux effet qu'avait produit sur la population la séquestration des biens de la famille d'Orléans. Ce décret qui avait paru le matin même du jour où ce bal devait avoir lieu et qui avait jeté la consternation dans Paris, n'a pas empêché les belles dames et les beaux messieurs d'aller figurer dans les quadrilles présidentiels. Il paraît qu'aujourd'hui il y a quelque chose qui domine la politique, c'est le plaisir. Les honneurs de cette solennité chorégraphique étaient faits par Mme la princesse Mathilde, toute étincelante de diamants, elle portait sur un bandeau cousu celle le fameux *Sancy*, ce rival du Kohinoor et du Régent. La princesse Mathilde était secondée par Mme de Douglas, une autre cousine de Louis Bonaparte. A une heure il y a eu souper, après quoi le Président est rentré dans ses appartements. Pour la première fois, cette nuit, Louis Napoléon a couché aux Tuileries.

Le décret de séquestration des biens de la famille d'Orléans a produit, comme je vous le disais, une sensation telle que des hommes jusque à très engagés et très dévoués à la politique présidentielle, ont cru devoir se retirer devant cette acte. M. de Montalembert a écrit une lettre à M. Casabianca, ministre secrétaire d'Etat, pour lui déclarer qu'il abandonnait la commission consultative d'où sortit de même de MM. de Mortemart de Mérode, Pepin le Halleur et quelques autres. M. Dupin, procureur général à la Cour de cassation, a cru devoir envoyer sa démission motivée. La bourgeoisie qui avait acclamé Louis Napoléon au 20 décembre se sent frappée. Le Président ne s'appuie évidemment que sur le clergé, l'armée et les basses classes. La liste du Conseil d'Etat et des sénateurs a paru: nous avons des sénateurs.

Vous ne trouverez dans cette liste aucun des grands noms politiques qui ont marqué dans les annales Parlementaires de nos trente dernières années, ni les Guizot, ni les Berryer, ni les Broglie, ni les Thiers, ni les Remusat, ni les Molé. Louis Napoléon s'est adressé aux seconds et aux troisièmes rôles, on a remarqué à la fin de la liste des sénateurs un calembourg [illegible] que je vous signale en passant. M. Thibaudeau, âgé de 87 ans et ancien conventionnel a été porté sur la liste du sénat, rangée par ordre alphabétique. Le nom de M. Thibaudeau est suivi de celui de M. Troplong et de celui de M. Vieillard. Ce qui fait Thibaudeau, Troplong Vieillard, on a beaucoup ri de cet arrangement de mots qui forme un sens assez intelligent. Le président du Sénat qui a un traitement de deux cent mille francs est également nommé: de ce moment cette haute position est occupée par Jérome Bonaparte, ancien roi de Westphalie, gouverneur des Invalides et Maréchal de France!

En dehors de la politique on recommence à parler de ballons et de locomotion aérienne. Il y a quarante ans Fourier avait prédit du haut de son Sion cosmogonique la ruine de la diligence et l'abaissement de la malle-poste. Seront importants qui perdaient deux jours et une nuit à se faire voiturer du Havre à Paris dans des diligences décorées du titre de vélocifères, se raillaient de cette prédiction audacieuse par un immense éclat de rire. Il est vrai que comme tous les prophètes Fourier avait jugé à propos d'envelopper sa pensée dans des phrases apocalyptiques. La locomotive lui était apparue dans l'extase de la vision sous la forme d'un gigantesque animal qu'il baptisa *Anti-Lion*. Sur le dos de ce porteur élastique, disait Fourier, homme plus commodément assis que dans une voiture suspendue, partira de Paris, déjeunera au Havre, et se rendant à une autre ville, [illegible] à Londres ou à Dublin. Qui peut nier aujourd'hui l'existence de Fourier et de [illegible] [illegible] le chemin de fer et l'autre le bâtiment à vapeur.

Les prophètes sont les portes de l'avenir, quand l'esprit les transporte au sommet de la montagne ou du plancer au-dessus des réalités [illegible] comme l'aigle au milieu de l'incorruptible éther, leur parole chevauche à travers les grandes [illegible] leur style revêt le manteau de pourpre du lyrisme. N'est-ce pas pour notre bonheur que [illegible] la poétique que Homère, cette grande artiste, accordait à ces poètes le nom de *Vates*? Supposez que les anciens qui devinaient une partie de toutes les choses aux amis eussent connu la vapeur. Pour dépeindre dignement ce monstre d'airain qui dévore l'espace et vomit par ses naseaux des tourbillons de fumée et de flammes, à quelles comparaisons mythologiques, à quelles grandioses métaphores, à quels hyperboles, à quelles chimères ideales [illegible] ils pas [illegible] en un mot n'eussent pas eu recours leurs feuilletonistes immortels? [illegible] de l'homme est illimité comme l'espace, il va sans repos et sans trève d'une invention à une découverte, nul obstacle ne l'arrête dans la voie indéfinie de la recherche. Hier l'application de la vapeur sur les rails de fer n'était tout ce qu'on avait rêvé de plus audacieux et de plus impossible et voici qu'aujourd'hui des horizons surgissent de toutes parts qui tentent vous dire: la science de la locomotion est encore dans l'enfance, au prix de dépenses énormes de vallées comblées, de montagnes si [illegible] vous obtenez deux petits chemins de fer sur lesquels glissent des trains de wagons qui vous transportent d'un point à un autre avec une vitesse dix fois plus grande que celle des coursiers. [illegible] nous venons vous proposer de vous donner d'ici à peu de temps, sans achat de terrains, sans travaux gigantesques, sans dépenses de millions un moyen économique d'une vitesse dix fois supérieure à celle de la locomotive de Krampton.

Parmi ces [illegible] il en est un que le nouveau [illegible] de ses compatriotes vient de forcer à [illegible]. C'est M. Petin lequel vient de partir pour l'Amérique. M. Petin affirme avoir trouvé le secret de diriger non pas un ballon mais un navire dans l'air. Son océan est l'immensurable espace, là pas de rochers, pas de falaises, pas de brisans, pas de menaçants promontoires, le chemin est partout dans les nuages, au-dessus et au-dessous des nuages. *Omnia pontus*. Le vaisseau du nouveau pilote dont nous avons vu le modèle, n'a pas moins de 120 mètres de longueur sur 27 de large et 35 de hauteur. Quelque chose comme la nef d'une cathédrale, il contiendra aisément trois mille personnes, sans compter l'équipage. Le *Léviathan* aérien battra les airs de ses ailes colossales et se dirigera, en dépit des courants contraires, vers un point déterminé. L'homme n'aura plus à envier la rapidité de l'hirondelle, et l'univers sera véritablement sa propriété. Il verra se réaliser toutes les merveilleuses imaginations que le haschich et l'opium ont fait éclore du cerveau des conteurs orientaux. Pour le prix d'une course d'omnibus vous irez de Paris à Marseille en moins de temps qu'il n'en faut à écrire cette chronique. Vous irez des trains de plaisir de Paris à la mer; les trains du plaisirs sériens vous conduiront à Pétersbourg, ô voyageurs! et vous ramèneront en France dans la même journée. Un de nos amis, grand amateur de merveilleux, quoique tant homme public, se propose d'acheter à Monomotapa une maison de campagne où il viendra se délasser le dimanche des fatigues de la semaine. Pourvu qu'il soit installé au parquet du tribunal de première instance le lundi matin à dix heures, c'est tout ce qu'il lui faut. Quel magnifique couronnement de races viendront [illegible] de cette découverte! Un commerçant de la rue des Lombards ira solliciter la main d'une Japonaise, devenue sa voisine par la toute-puissance de l'aérostation. Il faudra tout au plus vingt-quatre heures pour transporter en Chine nos arts, nos sciences, nos danseuses, nos modes et nos institutions. Le navire n'aura pas [illegible] trois fois aux pagodes de Pékin que l'Europe apprendra avec stupeur que les Chinois se sont détachés des idoles et des pères [illegible] qu'ils se sont levés comme un seul Parisien et qu'ils ont proclamé la Céleste République, après avoir expulsé au delà de la grande muraille l'empereur Tich-ton-Kang ainsi que son premier ministre, le petit mandarin Thie-[illegible]

Maintenant, parlons raison. Certes, nous n'osons pas ajouter foi, malgré l'affirmation de M. Petin, à la réalisation immédiate des merveilles qu'il nous promet, nous avons surtout quelque peine à admettre le système ingénieux d'un spirituel feuilletoniste qui expliquait naguère que le navire aérien sera fixe dans les couches supérieures comme une planète immobile au-dessus de laquelle la terre tournera, de sorte qu'en avant le tourbillon du globe, et en mettant à profit le retard de l'atmosphère, le vaisseau n'aurait plus qu'à se laisser tomber perpendiculairement, à la manière des oiseaux de proie, sur un point quelconque. Nous avions pensé jusqu'à présent qu'il n'y avait que le soleil qui bougeait de point de vue sans changer de place, et qui put passer sans bouger, de l'Orient à l'Occident. Quoiqu'il en soit, le travail qui se fait de tous côtés sur la locomotion aérienne, les résultats déjà obtenus, tendraient peut-être à prouver que le moment ne serait pas très éloigné où l'on arriverait à une victorieuse solution. Alors l'air, la terre, la mer seront véritablement le domaine de l'homme. Quand nous voyons toutes les inventions qui ont enrichi l'humanité dans l'espace d'un demi-siècle, quelle découverte nouvelle pourrait nous étonner! Qui ne comprend déjà à la vue des récentes merveilles industrielles qui nous entourent, la vérité de cette parole de St Simon: d'âge d'or qu'une fausse tradition a placé dans le passé est devant nous."

X.

MLLE HAYES.—Cette charmante cantatrice a consenti à donner un sixième concert dans notre ville, et c'est ce soir qu'il aura lieu. Nous ne saurions trop engager ceux qui n'ont pas encore entendu Mlle Hayes à profiter de cette dernière occasion. Le programme, que l'on verra plus loin, est extrêmement varié et propre à faire ressortir les belles qualités de la voix de la cantatrice.

UN ESCAMOTEUR.—M. Anderson, célèbre prestidigitateur, annonce dans nos colonnes qu'il offrira au public, à partir de lundi prochain, le spectacle des tours merveilleux qui ont étonné l'Europe et une partie de l'Amérique. M. Anderson surpasse Blitz et Adrien. Il est profondément versé dans la science cabalistique. On le jugera à l'œuvre.

THEATRE DES VARIETES.—Ce soir, au théâtre des Variétés: 'Where there's a will there's a way;' le ballet du 'Calif de Bagdad' et le vaudevil 'The Alpine Maid.'

Congrès.

Séance du 18 février.

SENAT.—M. Fish présente un mémoire de M. Henry Grinnell de New York, qui offre au gouvernement des Etats-Unis ses deux bâtiments, l'*Advance* et le *Rescue*, pour faire un nouveau voyage d'exploration dans les mers du Nord, à la recherche de Sir John Franklin.

M. Fish présente aussi une pétition de 500 citoyens de New York, qui demandent que cette seconde expédition ait lieu.

M. Hamlin, du comité des impressions, fait un rapport tendant à l'impression des lettres de remerciement adressées par Kossuth au Congrès et au gouvernement.

M. Borland s'oppose à l'impression de ces lettres. Un débat s'engage entre MM. Chase, Hamlin, Downs et Soulé d'une part, qui se prononcent pour l'impression, et MM. Badger, Clemens, Butler, Borland et Rusk qui s'y opposent. Le rapport du comité est cependant adopté et l'impression des lettres de Kossuth ordonnée par le vote suivant:

Pour: MM. Bright, Bordhead, Cass, Chase, Davis, Dodge, du Wisconsin, Dodge, de l'Iowa, Douglass, Downs, Felch, Gwin, Hamlin, Jones, de l'Iowa, McRae, Norris, Seward, Smith, Soulé, Stockton, Sumner et Wade, 21.

Contre: MM. Atchison, Badger, Bell, Borland, Butler, Clarke, Clemens, Dawson, Fish, Geyer, Hunter, Jones, du Tennessee, King, Miller, Morton, Pratt, Rusk, Spruance, Underwood et Upham, 20.

Le président soumet au sénat un rapport du directeur général des postes signalant les recettes du département et le nombre de timbres d'affranchissement vendus pendant le trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 1851.

Le président soumet également au sénat un rapport du secrétaire du trésor signalant les contrats qui ont été passés par son département dans le courant de l'année 1851.

Le bill accordant le privilège du *drawback* aux marchandises exportées du Texas au Mexique, subit une troisième lecture.

M. Underwood prend la parole sur le bill qui accorde des terres à l'Iowa pour permettre à cet Etat de construire des chemins de fer.

La séance est levée.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS. La fixation des frais de route du délégué de l'Orégon donne lieu à un long débat et la chambre finit par adopter par 100 voix contre 88, un bill qui alloue à ce dernier une somme déterminée.

Le bill pour accorder des terres au Missouri est pris en considération.

M. Phelps, du Missouri, prend la parole en faveur du projet de loi, et M. Watkins, du Tennessee, se prononce dans le même sens. Il lui semble que le meilleur usage que le gouvernement puisse faire des terres publiques est de les affecter à la réalisation de grands travaux d'utilité publique.

La chambre s'ajourne.

OR DE LA CALIFORNIE.—On estime à 57,000,000 la valeur totale de l'or extrait des fouilles et des mines de la Californie dans le courant de l'année 1851.

DEPART. Le steamer *Europa* est parti de Boston le 18 de ce mois pour Liverpool avec 60 passagers et $205,000 en espèces.

Nouvelles Diverses.

PARIS, 29 janvier.

Le *Moniteur* annonce que c'est définitivement au ministère de l'agriculture et du commerce que sera installé le ministère de la police générale.

Une commission, composée d'hommes connus, s'occupe avec activité, en ce moment à déterminer les attributions du nouveau ministère. Son travail est sur le point d'être terminé.

—Le nouveau préfet de police, M. Piétri, est arrivé à Paris. Il est venu aujourd'hui à l'hotel de la Préfecture, où il a eu une longue conférence avec M. de Maupas. M. Piétri prendra demain possession de ses nouvelles fonctions.

—On continue, au Palais Bourbon, les travaux que nécessite l'appropriation de cet édifice aux séances du corps législatif. On va reparer la cour d'honneur, et l'entourer d'un large trottoir en bitume. Le poste qui était placé près de la grande porte de la cour d'honneur va être démoli.

—M. Dupont de Bussac, ancien représentant du peuple, vient de partir pour Londres.

—Mme la marquise de Broisse, la dernière des enfans survivans du maréchal de Broglie, vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt huit ans.

—Le *Mogador*, qui doit transporter à Cayenne les condamnés politiques de Lot-et-Garonne, est une frégate à vapeur de la force de 650 chevaux, c'est le plus grand des bâtimens de ce genre qui doivent être employés à la translation des transportés à la Guyane.

Le vaste entrepont du *Mogador* a été disposé pour recevoir environ trois ou quatre cents condamnés. Les vivres, les effets de couchement, les ustensiles de rations, les médicamens, et enfin tous les objets nécessaires à cette expédition ont été embarqués pendant ces derniers jours.

Allemagne.

AUTRICHE.—On écrit de Vienne, 21 janvier.

M. de Castelbajac, envoyé de France à Saint-Pétersbourg, a remis une note dans laquelle est exprimée l'assurance réitérée que la politique du gouvernement français vis-à-vis de l'étranger ne compromettra pas la paix de l'Europe. Comme cette note n'était pas seulement verbale, mais a été remise réellement, ce qui n'a lieu que pour les documens d'une nature purement officielle, on doit la considérer non comme une simple communication confidentielle, mais comme une déclaration formelle du gouvernement français. M. Lefèvre a dû faire au gouvernement prussien des déclarations analogues.

PRUSSE.—On écrit de Berlin, 24 janvier.

Nous apprenons que le gouvernement français a fait remettre, il y a quelques jours, au cabinet de Vienne une note contenant de nouveau l'assurance des intentions les plus pacifiques. Il y est dit, en outre, que le gouvernement français se tiendra éloigné autant qu'il sera possible d'une politique d'intervention.

Espagne.

MADRID, 22 janvier.—M. Donoso Cortes, marquis de Valdegamas, ayant accepté les fonctions de sénateur et renoncé à celles de député aux cortes pour le collège électoral de Don Benito, province de Badajoz, il sera procédé à une nouvelle élection dans le dit collège.

M. Xavier de Isturitz doit, dit-on, retourner le 1er février à l'ambassade de Londres.

La garnison de Madrid se compose aujourd'hui de 12,000 hommes.

La commission nommée pour délivrer des certificats de la partie du capital des compons qui n'est pas appelée à la conversion, a organisé le bureau où doit se faire l'échange des titres contre les certificats.

FEUILLETON.

OLYMPE DE CLEVES.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XXIII.

LES COURANTS MAGNÉTIQUES.

La princesse causait avec sa mère et M. le duc de Bourbon, et continuait de rire.

Le roi s'arrêta devant elle.

C'était la seconde fois depuis dix minutes.

Elle regarda Louis XV d'un air interrogateur.

Faut-il? lui demanda le roi avec un air étrangement mystérieux.

—*Non*, répondit sans hésiter la contrariante princesse, qui crut voir dans cette question une menace du roi.

Le roi se mit à rire cruellement: la comtesse elle ne ne put se retenir.

—Eh! que m'arrive-t-il donc? demanda la princesse surprise; est-ce une gageure?

—Silence! lui dit le roi en posant un doigt sur ses lèvres.

Et il passa, la laissant toute intriguée.

—Ai-je gagné, au moins? cria Mlle de Charolais en courant après le roi qui était déjà loin.

—C'est selon, repondit-il.

La princesse s'arrêta; on s'était retourné de son côté; elle se mit à raconter son aventure à toute l'assemblée. En un moment chacun fut au courant, et chacun crut, avoir les signaux du roi, que Mlle de Charolais avait gagné un pari.

Alors, comme Mlle de Charolais était sœur du ministre et qu'elle était puissante, chacun, prenant exemple sur elle, crut faire merveille en répondant *Non* au *Faut-il?* du roi.

Le roi éclatait de rire, et tout le monde riait. Il entraînait la comtesse dans sa course et dans son hilarité. Cette fureur des *Non*, gagnant de proche en proche, il ne se présenta plus que des négations pour répondre à Sa Majesté.

Le roi vint à Richelieu.

Celui-ci, courtisan des plus retors, comprenant qu'il y avait là-dessous quelque chose, s'enfuit par plaisanterie devant le roi et la comtesse, et s'alla cacher derrière le fauteuil sur lequel était assise Mme de Mailly.

Louis XV, lancé dans sa course, le poursuivit; mais force lui fut de s'arrêter devant Mme de Mailly, qui, à l'approche du roi, s'était levée toute oublièe.

La main de madame de Toulouse arrêta Louis XV en face de la comtesse.

Le premier mouvement du roi fut une sorte de surprise ou plutôt de saisissement.

Il venait, sans le savoir, de se jeter en plein courant de l'électricité qui toute la soirée avait convergé vers lui, émanant de ces yeux noirs, la principale beauté de Mme de Mailly.

Il voulait dire FAUT-IL avec rudesse, car la sensation qu'il éprouvait en face de Mme de Mailly n'était pas agréable.

Il y a souffrance dans tout ce qui est trop vif, fût-ce le plaisir.

Mais fâché, mais dompté par cette flamme jaillissante du visage de la comtesse, il adoucit involontairement son geste et sa voix. Son regard, d'ardent, devint timide, sa voix prit une expression tendre, presque suppliante.

—*Faut-il?* demanda le roi du ton qu'il eût demandé: M'aimez-vous?

La comtesse de Mailly, frappée à son tour par le flot de sympathie qui venait de jaillir de toute la personne du roi, pâlit, appuya une main sur son cœur et répondit:

—Oui.

Et il lui sembla avoir répondu: Aimez-moi.

Tout cela dura moins que l'éclair.

Après Mme de Mailly, le seul duc de Richelieu restait sans avoir été interrogé par le roi.

Abrité, mais non caché derrière le fauteuil, il se leva. Il avait tout compris à l'expression si tendre de ces deux voix.

—*Oui*, dit-il au roi avant même que Louis XV l'interrogeât. Oui, sire, oui, oui!

Le courtisan avait compris que pour faire sa cour, il ne fallait pas dire autrement qu'avait dit Mme de Mailly.

—Ainsi, dit le roi, en ramenant Madame de Toulouse à sa place, vous voyez, comtesse, que sur cent personnes, par un effet du hasard le plus contrariant, nous sommes réduits à cinq, dont trois n'ont pas même eu à choisir. Que pouvons-nous faire à cinq personnes, je vous le demande? Rien.

—A cinq, nous pouvons jouer aux quatre coins ou au colin-maillard.

—Encore, dit le roi, serait-on sûr, à ce dernier jeu, de ne jamais se tromper: on se connaîtrait trop.

—Alors vous renoncez, sire?

—Ma foi......

Le roi allait dire oui, quand soudain, se retournant comme s'il eût été tiré en arrière par une chaîne invisible, il aperçut fixe sur lui le regard tenace, infatigable, de Mme de Mailly.

—Ma foi! non, je ne renonce pas, l'imprévu est ce qu'il y a de plus amusant au monde.

—Soit, seulement, il faudra recommander à M. de Richelieu et à Mme de Mailly d'être bien divertissans, autrement Votre Majesté risque fort de s'ennuyer dans ses appartemens, encore plus qu'à l'Opéra.

—M'ennuyer! m'ennuyer! répéta t-il. Eh bien! je ne crois pas, moi, que je m'ennuierai.

Et il regardait toujours du côté où l'attirait le regard fascinateur. Puis, après un instant.

—Prevenez M. de Toulouse, comtesse, prevenez aussi cette dame. Moi...... je vais dire un mot M. à de Richelieu.

Richelieu ne quittait pas plus le roi du regard que ne le quittait Mme de Mailly. Il accourut au premier geste du roi.

—J'ai gagné, n'est-ce pas, sire? dit-il.

—Ma foi, oui, repondit le roi.

—Puis je, ajouta Richelieu s'inclinant, demander au roi à quel jeu?

—Duc, nous nous divertissons tantôt sans témoins.

—Où cela, sire?

—Chez moi. Grattez à ma porte quand tout le monde sera couché.

Richelieu faillit rougir de joie.

Quant à Mme de Mailly, elle pâlit et faillit s'évanouir quand la comtesse de Toulouse lui annonça cette bonne nouvelle.

—Je crois, dit Richelieu en prenant congé comme les autres, mais sans être, comme les autres, dupe de la prétendue retraite, je crois que cette réunion va fort avancer la solution de mon problème.

Et au lieu de gagner son carrosse, il se tapit dans un petit cabinet où la comtesse de Toulouse avait déjà caché Mme de Mailly.

Richelieu n'avait de sa vie adressé la parole à Mlle de Nesle, et il n'avait guère cette femme que pendant la soirée dont nous venons d'exposer les principales aventures.

—Si j'étais vraiment Richelieu, se dit le duc, cette femme demanderait pour moi au roi des [illegible]

Puis s'interrompant,

—Sot que je suis! dit-il, c'est déjà trop tard pour me mettre sur les rangs, et je n'ai plus qu'une ressource.

Alors tout aussitôt et sans préambule, il approcha de Mme de Mailly.

—Madame, lui dit-il, jamais plus peut être je n'aurai l'occasion de vous dire ce que vous allez avoir la douleur d'entendre.

—Et quoi donc, monsieur le duc? demanda la comtesse avec une certaine inquiétude.

—Madame, voilà deux heures que je vous regarde.

—Eh bien? monsieur?

—Eh bien! voilà une heure que je......

Richelieu allait dire je vous aime.

Un éclair illumina son esprit.

Se reprenant tout à coup.

—Voilà une heure, dit-il, que je m'aperçois que vous êtes amoureuse.

—Moi! s'écria la comtesse.

—Eperdument, madame.

—Et de qui donc, mon Dieu? s'écria la comtesse, essayant de cacher son trouble sous un éclat de rire.

—C'est un bonheur que je veux vous laisser quand vous le lui direz à lui-même.

Mme de Mailly, morte, atterrée, muette tomba, se releva, demanda à ce duc une explication, quand soudain la comtesse de Toulouse, rentrant avec son mari, lui annonça que le roi de manderait à voir ses compagnons. Force fut donc à Mme de Mailly de rester avec son trouble.

Tout s'était éteint dans le château. Les carrosses emmenaient à Paris ceux des convives que la prudence habituelle du roi avait éloignés. On n'entendait sous les portiques et dans les rues [illegible] que le bruit des voix et les pas des valets qui se retiraient et les portes qui se fermaient dans les vestibules de la [illegible] de l'intérieur des palais.

Madame de Toulouse montra le chemin aux deux autres, en silence et le visage de ses quatre complices de Sa Majesté dans les vestibules de son appartement.

Un silence profond commençait à régner dans le château. Au fond des cours, seulement, en dehors dans les jardins, fermant quelques chevaux qui piaffaient en se répondant aux hurlements des chiens perdus dans la forêt après les traces. Avec ces hurlements, le souffle vigoureux des chevaux enchaînés par la gelée les bruits de la nuit étaient traversés par les hurlemens du vent, qui agitait les branches des arbres [illegible] [illegible] Voilà tout ce qu'on entendait.

En ce moment éclata un bruit sur le tapis les petits pieds de la comtesse de Toulouse et de Mme de Mailly, que le roi, tout joyeux de ce départ, vint recevoir à la porte de son salon.

Mme la comtesse de Toulouse et M. le duc de Richelieu suivaient les deux femmes.

Le roi leur montra en riant qu'il avait fait venir deux violons et commandé une collation qui attendait dans des plats de vermeil recouverts d'un magnifique linge damassé à fleurs de [illegible] de Hollande.

Le roi fit aussitôt entrer les quatre élus et ordonna que toutes les portes fussent fermées, et dit que l'on exécuta à l'instant même.

—Et maintenant que nous sommes ici pour nous divertir dit le roi: divertissons-nous.

XXIV.

LE COLIN-MAILLARD.

Des cinq personnes ainsi rassemblées par le caprice du hasard, une seule comprenait tout le prix de la contrainte.

M. le duc de Richelieu se trouvait dans l'intimité du roi, près d'assister à une scène de laquelle son esprit, tendu vers un but secret saurait véritablement tirer d'utiles conséquences.

Le comte et la comtesse de Toulouse sont traient impatiemment le caprice du roi, qui les associait pour une partie de plaisir clandestine à une personne ignorée, d'une noblesse ordinaire, inconnue, sans grand relief à la cour.

Mme de Mailly, tout effarée, toute stupéfaite, en proie au double tourment de sa pensée et des révélations que cette pensée venait de lui faire. Mme de Mailly, encore froissée de sa rupture avec son mari, se voyait changée d'air et de sol, comme une plante exposée qui se trouve entre la vie et la mort.

Le roi ne savait rien, sinon qu'il allait fuir l'étiquette du coucher, lâtirer quelques heures et contrarier une foule de gens qui apprendraient le lendemain cette bizarre aventure.

Richelieu remarqua, bien qu'à l'arrivée des dames, il prit galamment la main de Mme la comtesse de Toulouse et ne fit presque aucune attention à la belle Mme de Mailly.

A côté de Sa Majesté se tenait droit et franc un homme vigoureux, d'une physionomie ouverte et fine dans sa vulgarité. Il était vêtu de velours vert, et il tenait le milieu comme recherché et comme modestie tout à la fois, entre les gens très élevés, entre les serviteurs les plus humbles de la cour.

C'était le valet de chambre particulier du roi de France, c'était Bachelier, ainsi que le nommait Louis XV; c'était M. de Bachelier, ainsi qu'on l'appelait à la cour; Bachelier, personnage influent au parlement, mais peu inquiet de la politique extérieure; Bachelier, l'heureux mortel qui tenait le roi sous sa dépendance depuis le lever jusqu'au coucher inclusivement, et qui jouissait du privilège si envié par tous, et qu'il n'eût voulu céder ni n'aurait pas cédé, privilège de dormir dans la chambre royale.

Tandis que le comte de Toulouse causait avec le roi, tandis que les deux femmes s'entretenaient ensemble, Richelieu, toujours habile, Richelieu s'entretint avec ce ministre tout puissant, ce ministre de l'alcôve, qui, jamais, ne fit d'avance à personne, et autour duquel tout le monde gravitait, devant lequel tout s'inclinait.

—Nous voilà donc en partie de plaisir? dit le duc avec un gracieux sourire au valet qui saluait l'héritier du grand cardinal avec un de ces sourires aussi complaisans que superbes.

—Il paraît, monsieur le duc, que nous passerons la nuit. Tant pis pour le roi! car, sans aucun doute, Sa Majesté sera malade demain.

—En vérité! Sa Majesté n'a donc pas une santé robuste, monsieur Bachelier?

—Bien au contraire, monsieur le duc, mais le roi aura été surexcité. Sa Majesté dormira mal et avec des regrets ou des souvenirs, et notre journée de demain s'en ressentira.

M. Bachelier disait—notre journée—car M. Bachelier prenait, avec raison, la journée de Sa Majesté pour la sienne.

Richelieu sourit. Il connaissait Bachelier.

—Vous croyez donc, mon cher Bachelier, que Sa Majesté gardera des souvenirs?

—Assurément.

Mme la comtesse de Toulouse occupe donc toujours le roi?

—Oh! non, c'est fini, reprit Bachelier.

—Ce serait donc Mme de Mailly? continua Richelieu avec vivacité.

—Pas encore, monsieur le duc, mais il est bien difficile que cela ne soit pas.

—Et pourquoi, sans vous commander?

—Regardez-donc, examinez donc bien cette femme là...... Mais pardon, monsieur le duc, je ne vous touche en rien, je l'espère.

—En rien, mon cher Bachelier, M. de Mailly n'est nullement de mes parens ni de mes amis, vous pouvez donc parler librement. Je vous y invite même, il y va de nos intérêts communs.

M. Bachelier fut singulièrement flatté de la phrase du duc, qui s'unissait ainsi au premier valet de chambre de Sa Majesté.

—Regardez donc quelle femme, monsieur le duc! voyez les mains, le col, les cheveux, les yeux: comme tout cela est beau! Et la belle race! dans cette cambrure de taille! et les charmantes dents!

—Elle est un peu maigre, dit Richelieu.

—Trop de passion, monsieur le duc, trop de passion, et vous pouvez m'en croire. Je ne connaissais presque pas cette femme là, monseigneur, mais tout ce soir je l'ai regardée.

—Mais le roi ne regarde pas les femmes.

—Il les voit en dedans, réplique Bachelier.

—Il est timide.

—Oui, jamais Sa Majesté ne dira un seul mot d'amour à aucune.

—Alors, qui donc commencera ou plutôt le fera commencer? Le respect les empêchera toutes de dire ce mot les premières.

—Voilà des yeux qui ne seraient pas longs à s'exprimer, dit Bachelier en souriant; ces yeux là parleraient bien, et certes ne feraient comprendre.

Et Bachelier soupira.

—Bachelier, dit Richelieu, quand pourrai-je vous dire quatre mots en particulier?

Le valet de chambre regarda le duc

Ni l'un ni l'autre en ce moment ne cherchait à déguiser sa pensée. Ils se comprirent.

—Quand vous voudrez, monseigneur.

—Quand êtes vous libre?

—Le roi retourne demain à Paris.

—En carrosse?

—Oui, monsieur le duc.

—Et vous?

—Moi, à cheval avec la maison.

—Je serai à cheval aussi. Restons à l'écart; nous causerons.

—Monsieur le duc, à vos ordres.

—Bachelier! cria le roi.

Le roi lui ordonnait d'ouvrir une table de jeu. Mais au bout de quelques temps, le jeu parut un divertissement insipide à ces personnages, qui la pratiquaient tous les jours trop publiquement. On soupa. On soupait à souper cette fois avec plus de gaieté.

C'était une plaisanterie que savouraient les convives de prendre garde au bruit, de veiller à ce que les bouteilles ne fissent point explosion et de chercher à perdre le murmure de leurs voix dans les plaintes du vent qui gémissait au fond du parc.

Quand le repas fut terminé, le duc de Richelieu, qui avait pris l'empire du festin en sa qualité d'homme expérimenté, proposa les jeux bruyans. On était fatigué de silence. On commença donc une partie de colin-maillard, jeu favorable aux surprises et aux folies.

Dans la vaste chambre occupée par le roi, l'aveugle fut lancé au milieu des cœurs. M. le comte de Toulouse eut en la mauvaise chance.

Le sort avait désigné M. le grand amiral n'avait pas été heureux.

Le roi s'amusait. Il s'amusait des petits cris des femmes, de ces petits cris si gracieux qui peignent plus l'émotion que la crainte. Il s'amusait surtout des petits avertissemens que le rusé Bachelier donnait à chaque minute.

—Sire, on entendra du château.

Enfin M. le comte de Toulouse prit et devina le roi, qui se laissa prendre.

C'était un curieux spectacle.

M. de Richelieu, sentant parfaitement le ridicule qu'il y aurait à lui de se laisser prendre et deviner par le roi, l'évitait avec la plus scrupuleuse attention.

Il était combattu par la crainte de laisser trop longtemps souffrir son prince.

Les dames intéressées au jeu couraient et s'entre-croisaient, s'abritant derrière les fauteuils et les tables.

Louis XV, l'oreille au guet, les bras étendus, peu attentif au traditionnel *casse cou!* courait sur les traces parfumées, suivant le bruit soyeux des robes et le son léger des mules de satin.

Un cri joyeux l'avertissait, un autre le détournait, un bruit de meuble heurté le poussait dans une direction, un battement de mains l'entraînait vers un autre côté.

Sa Majesté s'acharnait surtout après les femmes, dont il entendait les pas précipités, la respiration haute, les articulations délicates qui craquaient à chaque pas.

La comtesse de Toulouse, petite, ronde, et cependant légère, sautillait de rempart en rempart, sa poitrine haletait sous les nœuds de velours de son corsage.

Mme de Mailly, plus grande, fine de formes, svelte et élancée comme Diane, allongeait de beaux bras en faisant étinceler de joie ses yeux tour à tour noyés de langueur et chargés de flammes.

Le roi courait après madame de Toulouse; la comtesse de Mailly, qui s'aperçut que la princesse allait être atteinte, crut qu'elle aurait le temps de traverser le salon derrière le roi.

Mais au milieu de sa course, elle fut entendue par Louis XV: elle fut trahie par le froissement de sa robe, [illegible] Le roi se précipita vers elle en pivotant sur ses hauts talons, et n'eut qu'à étendre les bras pour s'enfermer comme dans un piège la belle comtesse toute palpitante.

Le roi s'écria:

—Ce n'est pas Mme la comtesse de Toulouse!

Ce cri lui échappa.

Certes, Louis XV au lieu de s'écrier: Ce n'est point Madame la comtesse de Toulouse! eût pu s'écrier: C'est Mme la comtesse de Mailly! Mais il avait parlé. Il s'expliqua d'une manière aussi brutale!

Pauvrette pauvre femme, qui ne comprit pas la timide réserve du roi ce cri eut tout de suite cette situation qu'il lui arrachait un profond soupir, presque qu'un cri presque des larmes, et qu'elle repliqua presque imperceptiblement par un mouvement du tact.

—Hélas! non sire ce n'est point madame la comtesse de Toulouse!

Louis XV aurait l'esprit, il le comprenait, il en avait lui-même.

Il sentit toute l'importance du coup qu'il avait porté: des morceaux suivirent les noms de Mme la comtesse de Mailly, qu'il trouva froide et tremblante.

Ce fut un éclair d'intelligence entre ces deux natures. Richelieu l'observa.

—Voilà un affront, se dit le duc à lui-même, dont Mme la comtesse de Mailly saura, et elle le veut, tirer un bon grand avantage.

Et il ne s'y trompait pas.

Mme de Mailly, toute baignée de vapeurs percait les sur son front glacé. Tout le sang de Mme de Mailly s'était reflué vers son cœur.

Le jeu recommença.

Le roi, qui voulait réparer son tort, se jetait en désespoir au devant de [illegible] suite de se faire prendre. Enfin il le saisit.

—Oh! murmura t-elle, c'est bien le roi!

Puis elle ajouta tout bas:

—Que serait-ce donc, avec tout pas bas!

Richelieu et Bachelier échangèrent un rapide coup d'œil.

Un éclair de joie avait brillé dans les yeux du roi.

Linge fait, draps français, serges ou soie, chapeaux, &c.

[illegible] Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de linge fait, draps noirs, serges en soie, chapeaux [illegible] grande vente à l'encan de [illegible] rue de Chartres [illegible]

Belles propriétés foncières à l'encan.

[illegible] Nous prions l'opinion [illegible] l'attention des personnes qui désirent faire des placements avantageux sur la grande vente des belles propriétés appartenant à la succession Suriat Dubosset. La plus grande partie des améliorations consistent en constructions en briques, à trois étages, avec droits [illegible] l'encan samedi 28 [illegible] à la Bourse St Louis, par N. Vignié, encanteur. Pour plus amples détails voir l'annonce dans nos colonnes de ventes à l'encan. 27fév

Décédée hier, à une heure du matin, à l'âge de 75 ans, Mme veuve DUMAY. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 3 heures et demie P. M.

Le convoi partira de sa dernière demeure, rue du Port, entre Bons Enfants et Morales.

Falleció ayer noche, a las [illegible] y 3/4, la señora Doña SEBASTIANA GARCIA, a la edad de 63 años, natural de la villa de Cotil, España. Su familia, invita a sus amigos y conocidos a acompañar su cadaver al cementerio, a las 4 de la tarde, esta depositado en su casa, calle de la Union, entre Casacalvo y Grandes Hombres.

Décédée hier soir, à 9 heures 3/4, Mme SEBASTIANA GARCIA, à l'âge de 65 ans, native de Cotil, en Espagne. Les amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles, qui partiront de sa dernière demeure, rue de l'Union, entre Casacalvo et Grands Hommes, cette après-midi, à 4 heures.

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS,

JEUDI SOIR, 26 FEVRIER.

COTON. La demande a été active ce matin, depuis l'arrivée du steamer Atlantic, et a continué tout le jour. Les ventes s'élèvent pleinement à 9000 balles. Les prix sont plus faciles, mais pas assez pour altérer notre cote.

TABAC.—Sans connaissance de ventes.

SUCRE & MELASSE.—Demande bonne pour sucre, avec ventes de 650 boucauts de 3 3/4 à 4 3/4 cts de commun à beau. De mélasses 1000 barils de 22 à 24 1/2 par gallon, pour bonne fermentée en lots de premiers choix.

FARINE.—Ventes 1000 barils de $4 25 à $4 50 pour superfine Ohio, et de $4 87 1/2 à $5 12 1/2 par baril pour premières marques St Louis et inclus 200 supérieure St Louis, $4 40.

MAIS & AVOINE.—La quantité a été faible en maïs, avec ventes de 1,800 sacs 55 à 56, et par boisseau sur la levée. L'avoine a été plus ferme et 300 boisseaux Kentucky ont été vendus à 36 cts le boisseau.

PORC.—Ventes: 650 barriques de $14 87 1/2 à $15 pour mess, $14 50 pour M. O. et $12 37 1/2 barrique pour prime.

LARD.—Petite lots vendus à 9 à cts le liv. en barils.

BACON.—Côtes plats ont été détaillés de 9 à 9 1/4 cts la livre.

CAFE.—500 sacs Rio ont été vendus de 9 à 9 1/4.

WHISKEY.—Ventes 300 barils brut à 17 1/4 cts le gallon.

RIZ.—45 tierçons ont été pris à 3 1/2 cts la livre.

CHANGE.—Demande bonne, côte maintenant à 60 jours pour traites sur New York, de 1 1/4 à 2 1/4 pour cent et à vue de 1/4 à 1 pour cent d'escompte.

FRET. Un navire américain a été affrété pour Liverpool à 1/2 pour coton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Medemach, Hickey, pr Anvers
Brooksby, McEwan, pr Liverpool
Goodwin, Werks, pr Anvers
Kate Howes, Norcross, pr Liverpool
Leonidas, Jordan, pr le Havre
Caroline, Johnston, pr Philadelphie
Barque Saone, Sargent, pr Boston
John Carlile, Raymes, pr Boston
Gov Hinckley, Loring, pr Gothenburg
Helen, Conway, pr Liverpool
Delia Chapin, Osgood, pr Boston
Cora, Horton, pr Norfolk
Brick Geo Taylor, Shute, pr Apalachicola
Goelette Mary Ellen, Earl, pr Tampico
Susan, Smith, pr Brazos Santiago
Ella, Schernbeck, pr Pensacole
Joven Fernando, Ancona, pr Sisal
Major Barbour, Arnett, pr Brazos Santiago

Arrivés Hier.

Navire Diana, Clausen, de Boston.
Devonshire, Strickland, de Liverpool
Goelette Fame, Vance, de Philadelphie.

Par le steamer Canada

Ports Etrangers.

Liverpool, 29 janvier—Expédié, navire Lapland, Stump, pour la Nouvelle Orléans, John Toole, Ballston, arrivé, 30 do, navire International, du 28 do, William Wirt, do, G W Osborne, Newell, do.

Londres—En voie, navire John Carver, Butman, de la Nlle-Orléans.

Waterford, 27 janvier—Arrivé, Albion, Driscoll, Cork de la Nlle-Orléans.

Havre, 26 janvier—Arrivé, navire Jersey, Day, de la Nlle-Orléans.

Bordeaux, 27 janvier—Parti, navire Koningen van Pruissen, pr la Nlle Orléans.

Lisbonne, 11 janvier—Arrivé, Gibraltar, Jordan, de la Nlle-Orléans.

Cadix, 26 janvier—Arrivé, Paquete Habanero, Bamgoti, de la Nlle Orléans.

Barcelonne, 22 janvier—Arrivé, Mercedes, Marcia, de la Nlle-Orléans.

Gothenbourg, 20 janvier—Arrivé, Prins Oscar, de la Nlle-Orléans.

Le soussigné offre à vendre un CAFE très achalandé avec bail de 2 ans et privilège de [illegible] années de plus à l'expiration du dit bail. Le dit café est situé vis à vis le dry dock nº 2, à Alger.
PAUL LACROIX,
27fév 13, rue Toulouse

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté, nouveau genre.

NOUVELLEMENT reçu par les navires Hyperion et Arabella, de Liverpool:
6 caisses casimir [illegible] et à carreaux.
10 " [illegible] nouveau genre.
Aussi—[illegible] pour moustiquaire, blanc et brun, toile d'Irlande.
NORTH BROTHERS & Co,
12fév Encoignure Magasins & Commune

POSTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Autres détails par le steamer Atlantic.

Avis commerciaux importants.

Bill de Réforme, en Angleterre.

New York, 26 février.

Les avis commerciaux reçus par l'Atlantic disent que les ventes de coton à Liverpool, durant les quatre jours précédant le départ du steamer, ont été de 20,000 balles, sur lesquelles 4000 prises pour l'exportation. Les qualités au dessous de 'fair' ont fléchi de 1/16 à 1/8 d. après le départ du Cambria, par suite des forts arrivages et de l'empressement des détenteurs sur le marché. Cependant à la clôture il y avait plus de fermeté. Middling Orleans, 4 5/8 à 4 3/4 d. la livre.

La farine était languissante et les cours généralement en faveur des acheteurs.

Le maïs est presque invendable à une baisse de 6 d. par quarter; le blé affecté de 1 d.; le lard fumé a haussé de 1 s. par 100 livres et le bœuf de 5 sh par baril. Le prime mess porc est en demande de 46 à 47 sh les 100 livres. Le café est lourd.

Le commerce des districts manufacturiers était languissant, mais il y avait une tendance vers une amélioration au moment du départ de l'ATLANTIC.

Les nouvelles générales apportées par le CANADA sont peu importantes.

France.

Prisonniers libérés—Nouvelles arrestations.

Les nouvelles de France n'ont offert rien de bien important depuis le départ du Cambria, plusieurs prisonniers politiques ont été libérés et quelques personnes ont été arrêtées.

ESPAGNE.—Les journaux sont remplis de détails de la tentative d'assassinat commise sur la personne de la reine Isabelle.

Arrivée de l'Asia.

Le steamer Asia, de la ligne Cunard, est arrivé à Liverpool le 10 courant.

Angleterre.

Bill de Réforme.

Lord John Russell a présenté son bill de réforme au parlement. Les mesures les plus importantes qu'il contient, sont: l'extension de franchises de comté des droits électoraux qui est portée à 20 livres sterling au lieu de cinquante; la réduction de franchise de bourg, fixée d'après la même proportion et l'abolition de la vieille coutume du serment par la bible avant l'entrée en fonction pour les places données par l'Etat.

La Banque d'Angleterre a réduit le cours de l'escompte.

ORDO AB CHAO.

Deus Meumque Jus.

SUPREME Conseil du 33me degré du Rite Ancien et Accepté Ecossais pour les Etats-Unis d'Amérique séant à la Nlle Orléans et composé de 33 FF.:

James Foulhouze, Thomas W. Collens, Charles Claiborne, J. F. Fagot, Félix Garcia, J. A. Lamadon, Joseph Vivier, John L. Lewis, Robert Preaux, Charles Marsoudet, P. Harrisson, Jean Lassolle, Antonio Costa, A. P. Lanaux, G. A. Montmain, François Correjolles, J. B. Hollard, R. H. Estrada, J. Fix, J. Buchanan, [illegible], M. Prados, F. Egana, J. J. E. Massicot, [illegible], J. M. Emerson, B. B. Decanor, C. Samory, et Charles Laban.

Conformément aux résolutions prises durant la séance du 11 février 1852 de ce Suprême Conseil du Rite Ancien et Accepté Ecossais, [illegible]

[illegible]

Pour copie conforme,
27fév J. J. E. Massicot, G. [illegible]

L. HINOCHE,

No. 30, rue de Chartres, encoignure Douane

A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il fera, lundi 1er mars, l'ouverture de ses nouveautés de printemps, consistant principalement en Chapeaux de paille; capotes tulle, crêpe, blonde et dentelle; taffetas, mousseline brodée, dentelle, tulle avec velours, châles dentelle et crêpe de Chine, cols dentelle style Louis XV et cols mousseline brodée à plastrons avec manches assorties, robes barège et mousseline avec à volants et autres; Bandes et pièces brodées, foulards et soieries de printemps, manches et parasols haute nouveauté, ombrelles, marquises, &c. qu'il vendra à des prix extrêmement modérés. 27fév

A vendre.

LE fond d'une grocerie et magasin de liqueurs en gros et en détail, faisant maintenant de bonnes affaires. La situation est une des meilleures de la ville.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de l'Abeille. 25fév 15

AVIS.

LA boulangerie ci-devant appartenant à Weyl et Cahn, située rue de la Levée, entre les rues St Ferdinand et Montégut, appartient actuellement au soussigné et sera conduite par lui seul.
27fév 3t JULES MARDOCHE

PRO AUG—1 boite savon, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
27fév 20 Vieille Levée

PRUNES—24 caisses de 12 jarres, en magasin à vendre par VREDENBURGH & Co.
25fév 20 Vieille Levée

CIGARRES—20 milliers [illegible] en magasin à vendre par W F VREDENBURGH & Co.

SAVON—300 caisses en magasin à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
27fév 20 Vieille Levée

THE—16 demi-coffres Pouchong, en magasin à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
27fév 20 Vieille Levée

POIVRE—130 sacs Sumatra, en magasin à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
27fév 20 Vieille Levée

CAFE—75 sacs Java, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
27fév 20 Vieille Levée

CAMPHRE—9 barils [illegible] en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
25fév 20 Vieille Levée

TABAC DE LA HAVANE EN FEUILLES—29 balles tabac de la Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par D. EGRNIO Jr.
21fév 34, rue Gravier

VIN BLANC—25 caisses vin Haut Brion, 30 do Ch. D'Yquem, 25 do Haut Sauterne; Chartrigues idem; à vendre par EUG. ROCHEREAU & Cie.
18fév 17—19, St Louis

VIGNOLET—64 caisses gagnolet, 1re qualité, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co.
19fév 17—19, St Louis

A VENDRE—Deux belles récoltes de sucre et mélasse, à environ 27 milles au dessous de la ville. L'une de 350 boucauts et l'autre de 400. S'adresser à JUAN Y DE EGANA.
15 jan 47, rue Bienville

CEPES à l'huile—400 boîtes et demi boîtes en débarquement du navire Statesman, du Havre, à vendre par HENRY VALETON.
20fév 30, rue St Louis.

BOUTEILLES vides—400 paniers de Bordeaux, à vendre par Fno DE FUENTES & Co,
16fév 22, Vieille Levée.

MOUCHOIRS BATISTE—5 caisses, à vendre par LOPO & SILVESTRE.
12fév 31, Douane

A vendre à l'arrivée du navire Radius, venant de Bordeaux:
25 quarts pipes eau-de-vie de Cognac 1848;
50 paniers bouteilles vides;
200 caisses absynthe Suisse, Brunston & Co.
X. LAMBERT,
6fév 1m 92, rue des Magasins

VINS FINS—8 barriques vins fins de Bordeaux, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co.
19fév 22 St Louis

CACAO Guayaquil et Caracas, à vendre par S. de VISSER & Cie.
19fév 26, Vieille Levée

CIGARES—15,000 cigares assorties, à vendre par S. DE VISSER & Cie.
19fév 26, Vieille Levée

CIRE—1 balle cire blanche, à vendre par S. DE VISSER & Cie.
19fév 26, Vieille Levée

LIQUEURS—Assorties, à vendre par S. DE VISSER & Cie.
19fév 26, Vieille Levée

TABAC—Tulpe en feuille de la Havane, à vendre par S. DE VISSER & Cie.
19fév 26, Vieille Levée

VIN MUSCAT—60 caisses vin muscat Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD,
19fév 46, Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—[illegible] à vendre par ANT. GIRAUD,
19fév 46, Vieille Levée

Nous sommes autorisés à annoncer THS. J. SPEAR, comme candidat à la place de commissaire des rues, sujet à une convention whig.

M. l'Editeur de l'Abeille,

Veuillez annoncer M. J. B. CORREJOLLES, le présent commissaire des rues de la 1re municipalité, comme candidat à la même place pour la ville de la Nlle Orléans. (Election le 22 mars 1852)

MM. Plowden, Chotteau & Cie, consignataires de 86 caisses de marbre marquées S 1/2 par le brick Silenzio, capt. P. Antola, de Gênes, sont priés de passer chez les soussignés pour régler le montant du fret, et retirer leurs marchandises, autrement les dites caisses seront envoyées dans un dépôt à leur frais et risques.
LANATA, GONDOLFO & Cie,
20fév 9—10 Jefferson

A. HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 132,
Au dessous de l'Hotel Saint Louis,

POSSEDE en ce moment et reçoit tous les jours les meilleurs cigares de la HAVANE. Son vaste assortiment le met à même de pouvoir contenter tous les goûts, et les cigares qu'il importe jouissent de la plus grande vogue parmi les amateurs de bon tabac.

Aussi—Un grand assortiment de cigarettes véritables de la Havane et des meilleures marques. Tabac en carrottes, &c. A. HERNANDEZ
26fév rue Royale, au dessous de l'hotel St Louis

Demande de Place.

UN horticulteur botaniste, connaissant parfaitement la culture des fleurs, des légumes et tout ce qui concerne l'état du jardinage, qui a travaillé dans les meilleurs établissements de l'Europe, désire se placer à des conditions favorables. Il est à même de fournir les meilleurs renseignements. S'adresser au bureau de l'Abeille. 20fév 3t

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION,

A VENDRE, s'ADRESSER A G. TOURNADE,
8fév 1an 75 Conti, ou No 29 rue Hercules.

MAISON ROUGE,

Entre les deux marchés—Le plus près de la Halle aux viandes.

Marchandises sèches à bon marché.

EN débarquement du navire Shannon et en magasin, par d'autres arrivages précédents de France et de New York, un assortiment complet de marchandises de modes et pour famille, lesquelles sont offertes aux acheteurs de la ville et de la campagne à des prix très réduits, savoir:

Alpaca noir, mérinos noir et couleur
Jaconats imprimés français et anglais
Guinghams unis et à carreaux
Indiennes de printemps
Mousselines suisse et tarlatane,
" à carreaux et mouchetées,
" brochée et à fleurs
Damassés, couleur, broché, pour rideaux,
Barrege noir, batiste,
Tarlatanes de couleurs unis,
Barège vert et bleu pour voiles,
Toile d'Irlande et platilles,
Brin fil, doradas
Nappes damassées fil d'Irlande
Estados et arabias,
Coutil écru, uni, français,
Coutil blanc et de mode,
Toile du Nord, rayés et à carreaux
Bas anglais et allemands,
Chaussettes d'hommes et de cadets,
Ombrelles de soie assorties,
Gants blancs de soie et fil d'Ecosse,
Jaconats et mélinos de deuil,
Tartan à carreaux, courtepointes

Pour habitation.

Denims, cotonnades bleues, cotonnades françaises unies et rayées, toile écrue, toile à drap, coton à cannelle, crêpe, Kentucky jeans, pièces, bonnets, [illegible] chapeaux de paille [illegible] prix [illegible]
26fév JO. N. ROFFET & Co.

MARCHANDISES DE SAISON

LE soussigné vient de recevoir de nouveaux [illegible]

[illegible]

Toile d'Irlande de $4 00 à $15 00 la pièce
Toile de Paris de toute qualité
Toile bretonne 4/4, 6/4, 7/4, 10/4
Toile fleur de 5/4, 8/4, 10/4, 12/4, 13/4, 14/4.
Bretagne, Brin fil à carreaux
Mérinos français, suisse et écossais,
Bas et chaussettes, etc.
Mouchoirs, batiste
Et une infinité d'autres objets, &c. &c.
RILLIEUX & REGGIO
25fév 26, Bourbon

RECU par le navire Arcadie, de Liverpool:
6 caisses flanelle
[illegible] qualité assortie, à vendre par RILLIEUX & REGGIO
26fév 26, Bourbon

CHAPEAUX DE PAILLE—10 caisses en débarquement du navire Norfolk, qualité assortie, à vendre par FROST & Co.
26fév rue des Magasins

SUCRE—[illegible] barils en pointes et à vendre par SECOMBE, VOORHIES & Co.
15 Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils Myers, en débarquement à vendre par SECOMBE, VOORHIES & Co.
26fév 15 Tchoupitoulas

HUILE de lin—30 barils à vendre par SECOMBE, VOORHIES & Co.
26fév 15 Tchoupitoulas

BEURRE—20 demi-barils, [illegible] à vendre par SECOMBE, VOORHIES & Co.
26fév 15 Tchoupitoulas

JAMBONS—200 tierçons sucre à vendre par SECOMBE, VOORHIES & Co.
26fév 15 Tchoupitoulas

CHANDELLES—[illegible] caisses de l'Etoile [illegible] à vendre par SECOMBE & VOORHIES
26fév 15 Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—[illegible] barils, à vendre par SECOMBE, VOORHIES & Co.
26fév 15 Tchoupitoulas

DAMEJEANNES—400 damejeannes de [illegible] en débarquement du navire [illegible] à vendre par NUMA LACOSTE
20fév No 14, Royale

FRUITS secs—[illegible] caisses [illegible] à vendre par NUMA LACOSTE.
25fév 147 Royale

ATTENDU de Marseille par le navire Henry, 100 caisses Vermouth, 20 caisses olives, barils 20 caisses câpres à l'huile, 10 caisses thon, 50 caisses sardines, 100 caisses vin de Frontignan, [illegible] vin de Bordeaux, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
26fév 9 et 10, rue Jefferson

CHANGE—Change sur France, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.
9 et 10, rue Jefferson

A VENDRE, un moulin à sucre, excellent, [illegible] plenement garanti de tous les vices et maladies [illegible] S'adresser à l'hôtel de l'Union, encoignure Quartier et Chartres [illegible]
17fév 20

CAFE—200 sacs prime Rio, nouveau, à vendre par CONVERSE & Cie.
26fév 97, Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—500 colis [illegible] à vendre par CONVERSE & Cie.
26fév 97, Tchoupitoulas

SAVON—300 caisses de différentes marques du Nord, à vendre par CONVERSE & Cie.
26fév 97, Tchoupitoulas

WHISKEY—125 barils vieux Monongahela et Réserve, à vendre par CONVERSE & Cie.
26fév 97, Tchoupitoulas

FARINE de maïs—En sacs et barils, à vendre par CONVERSE & Cie.
26fév 97, Tchoupitoulas

CHANDELLES—300 caisses l'Etoile
100 demi " blanc de baleine,
130 caisses "
A vendre par CONVERSE & Cie.
26fév 97, Tchoupitoulas

CLOUS—300 barillets grandeurs assorties, à vendre par CONVERSE & Cie.
26fév 97, Tchoupitoulas

JAMBON—25 tierces pièces au sucre, de Shay & Shays, en débarquement du steamer J. J. Tweed, à vendre par CONVERSE & Cie.
25fév 97, Tchoupitoulas

JAMBONS passés au sucre—Nous sommes prêts à remplir les ordres pour les jambons Westphalie américain de Duffield, à vendre par CONVERSE & Cie.
26fév 97, Tchoupitoulas

Serrures de St Etienne.

UN assortiment de serrures françaises, en débarquement et à vendre en gros par THEODORE FROIS,
12fév 14, rue du Canal

VINS—40 barils Burgundy, Porto Wine, à vendre par Fno DE FUENTES & Co,
16fév 22, Vieille Levée

AMANDES—Belles amandes, en barils et en magasin, à vendre par LABORDE & XIQUES,
21fév 37, Commune

SUCRE—Brun, jaune et blanc commun, de la Havane, en magasin, à vendre par LABORDE & XIQUES,
24fév 37, Commune

CAFE—En débarquement et en magasin, 150 barils Prime et vert de la nouvelle récolte, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
37, Commune

Chapeaux! Chapeaux!

LE soussigné vient de recevoir par les navires Shannon, Trumbull et Medallion, de New York, un assortiment de Leghorn, Panama, Campeche et paille d'Italie, à vendre à des conditions libérales par J. M. GOULD & Co,
24fév 8, Magasins

VERMOUTH—100 caisses Vermouth de L. Noilly Prat, à vendre par ANT. GIRAUD,
19fév 46, Vieille Levée

ABSINTHE—12 caisses absinthe L. Noilly Fils & Cie, à vendre par ANT. GIRAUD,
19fév 46, Vieille Levée

KIRSCH—20 caisses kirsch L. Noilly Fils & Cie, à vendre par ANT. GIRAUD,
19fév 46, Vieille Levée

VIN DE MARSEILLE—40 barriques vin de Marseille, Bellefort, à vendre par ANT. GIRAUD,
19fév 46, Vieille Levée

A vendre par les consignés, à des termes aisés:

LINON fil, écru et blanc;
Coutil blanc, écru et de fantaisie;
Toile d'habitans et osnaburgs, toutes largeurs;
Croquilles, Toile écrue sans apprêt;
Toile de Hollande écrue;
Etoffes d'ameublement, diaprés, batadou fil;
Earlston, gings fort, guinghams imitation fil;
Toile à raies, 4/4, en fil, à l'usage des tapissiers;
Idem 10/4, pour rideaux de galerie;
Toile Hollande unie et à carreaux;
Gingas cubanos, mousseline fantaisie, imprimée;
Cotonnade bleue, toile à draps, toile d'Irlande.
H. BOYLE & Co.,
21fév 3m 47, rue de la Douane.

GANTS.

J. B. BOISON,

51, rue St Charles, 54,
Gants, vrais Jouvin, pour hommes, à $1 la paire.
20 jan

TH. MOREAU,

Encoignure Royale et Toulouse,
GANTS JOUVIN,
POUR HOMMES,
à $1 la paire.
20 jan

PAR le navire Adriatic, de Bordeaux—20 demi pipes brandy Pinet, Castillon & Co, cognac;
20 quarts pipes do do;
1000 demi boîtes petits pois;
100 boîtes truffes pures;
200 demi do do, à vendre par THOMAS PINET & Cie
19fév 29, Conti.

EN débarquement du navire Adriatic, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge ordinaire;
20 barriques " St-Julien, pour famille,
12 " " Cantenac;
10 " vin blanc Haut-Sauterne;
30 demi-barriques "
350 caisses vin rouge ordinaire;
10 boîtes bouchons assortis;
100 demi-boîtes petits truffés assortis;
[illegible]
A vendre par PEDROS FRERES.
247 & 249, Royale, enc. Dumaine

CHAUSSURES françaises—40 caisses nouvelles [illegible] à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co.
19fév 22, rue St-Louis

Ligne d'omnibus Rough & Ready.

A DATER du 1er mars le prix des billets sera réduit à six sous et ils seront vendus par paquets de 10 par les surveillans et les cochers.

Nous ferons en même temps parcourir une nouvelle route à nos omnibus, en partant de l'encoignure des rues Canal et Chartres jusqu'au rail road du Golfe du Mexique passant par les rues Remparts et Amour. Ces omnibus partiront toutes les deux heures, commençant

Pour omnibus, du road Golfe du Mexique, à 6 h. a. m.
Dernier do " à 6 1/2 p. m.
1er " de de l'enc Canal et Chartres, à 6 1/2 a. m.
Dernier do " à 7 p. m.
25 fév 6t J. B. SLAWSON & Co.

Graines garanties. Récolte de 1851.

M. BACHELIER,

Marchand Grainetier, Horticulteur-Botaniste
Rue des Ursulines, entre Vieille-Levée et Condé

Vient de recevoir de France par les navires le Monjoie et le Mont St Orléans pour augmenter l'immense assortiment qu'il a reçu dernièrement par le navire Atrecor, savoir: Angélique, Betterave, Beone, Carotte, 5 variétés, Cardons, Céleri, Chicorée, dito sauvage, Choux, 20 variétés, Chouxfleur, extra, Chou navet, Cresson, Epinard, Haricot, Laitue, Romaine, Thé, Epinard de la Nouvelle-Zélande, Melons, 10 variétés, Navets, Ognons, Lentilles, Piments, 6 variétés, Panais, de vers, Pack-choi nouveau légume, Persil, nouveau légume, Poireau, Porée, Pois, 10 variétés, Potiron, Pourpier, Radis, 6 variétés, Raiponce, Salsifis, Scorsonères, Sauce, Tomate, etc, etc.

Graines fourragères les plus recommandables pour la nourriture des animaux, etc.

Lolium perenne, excellente herbe très fine pour gazon d'agrément.

Choix des Fleurs les plus remarquables, 250 variétés.

1º Plantes grimpantes, 2º Plantes pour bordures, 3º Plantes à Fleurs odorantes, 4º Plantes à Feuilles colorantes, 5º Plantes pour Bouquets, 6º Plantes croissant à l'ombre, 7º Plantes vivaces de choix, 8º Plantes pour grands massifs, etc. etc. Ognons de Fleurs diverses.

On trouvera dans son magasin une immensité de nouveautés qu'il s'empressera de distribuer gratuitement aux acheteurs pour en faire l'essai.

Les habitants jardiniers et les marchands pourront se procurer toutes ces graines à des prix modérés.
20 fév

EN magasin et à vendre par le soussigné:
30 barriques Montferrand, au dessus de cord
10 barriques St-Emilion pour familles.
20 do St Julien Medoc
[illegible] demi-barriques do
30 barriques St Gervais ordinaire
30 do Bergesse, dernier arrivage.
20 barils vin blanc Haut Sauterne
I. MAJESTE, Com.
3 fév 115, rue de Chartres, entre St Louis et Conti

EN débarquement du navire Adriatic, de Bordeaux—74 barriques vin rouge chateau Rosette, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
25 fév 13 et 15 rue St Louis

EN débarquement du navire Adriatic, de Bordeaux—100 paniers [illegible] à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
9 fév 13 et 15 rue St Louis

Au Public.

A DATER du 1er mars prochain, pour la commodité des passagers, les billets d'omnibus ne se vendront que par sixains ou en quantité de 10 ou de 25. Les conducteurs sont autorisés à les vendre. Autrement les passagers paieront 10 cents comme par le passé.
25 fév 5t HART, THOMAS & CO.

PAILLASSONS ESPAGNOLS.—Nous avons reçu et recommandons que lque pièces de paillassons espagnols d'une seule pièce de 18, 20, 21 et 24 pieds pour salle. Cet article est entièrement nouveau et mérite l'attention des acheteurs.
Aussi—100 pièces pour bureaux, etc.
CHITTENDEN & DAMERON

CIGARES de la Havane—[illegible] caisses assortis en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par RAYMOND CABEZAC
30 Vieille Levée

DAMEJEANNES.—En débarquement du navire Mont-St-Orléans venant du Havre, 500 damejeannes de 5 gallons, 100 do de 3 gallons, 100 do de 2 gallons, 100 do de 1 gallon, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
25 fév 25, rue St Louis

CABANAS—Un bel assortiment de Cabanas, en caisse de 100, arrivant et reçu et à vendre par DELVAILLE & MORENO, importateurs de cigares, encoignure Vieille Levée entre Douane et Bienville. 25 fév

UNDERBI et parasols, bonnets de mode, récemment reçus par derniers arrivages.

[illegible]
NORTH BROTHER & Co.

COUVERTURE [illegible] à vendre par H. BONNABEL, encoignure Natchez et Tchoupitoulas

GRANDS NOUVEAUTES DE PRINTEMPS
McCLURE & SAUNDERS,
AUX MAGASINS No 9 AU PARNIER

ONT reçu par les navires Empire City, Louisiana, Shannon et Clifton, un grand assortiment de marchandises de modes et fantaisie [illegible]

[illegible]

Rubans nouveau genre,
Fleurs artificielles,
Plumes et Marabouts,
Broderies en tous genres,
Gants et Mitaines,
Eventails,
Parasols et Ombrelles,
Mouchoirs batiste et soie.

Ecoles Publiques. Dessin linéaire.

A PARTIR de ce jour [illegible] un cours public et gratuit de dessin linéaire [illegible]

AUBERT FAERE

AVIS. Les associés [illegible]
ALEX. LESSEPS

EN magasin et à vendre par les soussignés,
4 douzaines cravates [illegible]
LANATA, GONDOLFO & Co.,
24fév 9—10, Jefferson

ESSENCES—En magasin et à vendre par les soussignés:
6 flacons essence Bergamotte;
50 livres " Portugal;
10 flacons essence de Rose diverses qualité.
LANATA, GONDOLFO & Co.
26fév 9—10 Jefferson

CHAPEAUX de paille d'Italie reçus par le brick Silenzio, de Gênes.
200 douzaines chapeaux paille d'Italie pour hommes et enfans, à vendre par LANATA, GONDOLFO & Co.
20fév 9—10, Jefferson

ATTENDU par le navire Middlesex, du Havre, et à vendre par les soussignés:
50 douzaines fromages [illegible]
2 tambours Gruyère;
[illegible] damejeannes d'[illegible]
LANATA, GANDOLFO & CO.,
26fév 9 et 10, rue Jefferson

GOMME ARABIQUE—2 barils en magasin et à vendre par LANATA, GONDOLFO & Co.
26fév 9—10, Jefferson

EN magasin: 400 caisses macaroni et vermicelle d'Italie.
200 paniers huile Plagnol véritable;
100 " [illegible]
100 " Bougies;
100 caisses fruits à l'eau de vie;
100 barriques vin rouge, à vendre par LANATA, GANDOLFO & CO.
26fév 9 & 10, rue Jefferson

CACAO Guayaquil, en magasin, à vendre par LABORDE & XIQUES.
24fév 37, Commune

CHANGE sur la Havane.—En coupures convenables aux acheteurs, payables à vue, à vendre par LABORDE & XIQUES.
24fév 37 Commune

RIZ—Excellent riz de Charleston en tierces et demi tierces, en magasin, à vendre par LABORDE & XIQUES.
24fév 37, Commune

CIGARES—En débarquement et en magasin—Un magnifique assortiment de cigares des meilleures marques de la Havane, choisis expressément pour le commerce de la ville et de la campagne, telles que: Sevillana, Esnea Empress, Cond, Tres Marias, Godo, de Acua, Dorsido, Sales Rosa, Monto, Christo, Orleans, Flor de la Habana, Antilla, etc. Aussi Principe véritable, cigares Principes et grande boucle Vuelta de Abajo de la dernière récolte, à vendre par LABORDE & XIQUES.
24fév 37, Commune

F. JAUFFROID,
Rue de Chartres, No 64, entre Bienville et Douane,

MERCERIE, passementerie, galons, franges, [illegible] assortiment de peignes en écaille et buffle, eau de Cologne et savon pour la toilette. Aussi—Un grand assortiment de bas pour dames et enfants.

Dépôt de cuillères et fourchettes galvaniques de Charles Christofle & Co. 4fév

PEDROS FRERES,
247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,
Importeurs de produits d'Europe
Et marchands de comestibles en gros et en détail.
28 jan

John Hall. E. W. Hodd.
HALL & HODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front Levée, Nlle Orléans.
21jv

Véritable eau des Carmes.

RECU par le navire Elizabeth Hamilton, arrivé du Havre—Une caisse d'eau de Mélisse des Carmes, en gros par boîte et par petite boîte de demi-douzaine à la pharmacie du soussigné.
A. A. PEYCHAUD,
10fév No 106, rue Royale

Aux Pharmaciens.

ON a besoin d'un bon Pharmacien, capable d'exécuter les ordonnances en français et en anglais. Les meilleures recommandations seront exigées. S'adresser au bureau de l'Abeille. 10fév

A vendre

UNE bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec ses deux filles âgées de 2 et 7 ans, pleinement garanties.
Pour les détails, s'adresser à AVET FRERES,
16 fév 6t Encoig. Bienville et Vieille Levée.

D. EGRNIO Jr.
Marchand Commissionnaire et importeur de cigares, tabac et café de la Havane.
RUE GRAVIER, Nº 34.

BOTTES, souliers et chapeaux.—[illegible] caisses maintenant en magasin, formant un bel assortiment complet, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par J. HOBBS & Co.,
Successeurs de R. G. Hobbs,
23 fév 12 rue de la Douane.

Etablissement de bain, à louer.

L'ETABLISSEMENT de bain situé à l'encoignure de Bienville et Passage de la Bourse, sera loué pour un an ou plus. S'adresser au No 121, rue Conti.
27 janv—2m

A VENDRE en totalité ou en détail, UN FOND DE BOULANGERIE situé rue Bourbon. S'adresser sur les lieux. 20 fév—8

SUCRE de la Havane—100 caisses sucre blanc, en débarquement de la barque Milandon, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
20 fév 30, Vieille Levée.

COGNAC—6 quarts pipes Alex. Hennessy, 1846, 10 demi et 10 quarts do Jean Louis, 1811. En débarquement du navire Adriatic, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
19 fév 31, Vieille Levée

VINS [illegible] à vendre par J. & J. TARDOS,
19 fév 31, Vieille Levée

VINS de Bordeaux—15 barriques vin [illegible] en débarquement du navire Adriatic, à vendre par J. & J. TARDOS,
19 fév 31, Vieille Levée

Premier Ward, 1re Municipalité.

Les whigs du 1er ward de la 1re municipalité sont invités à se réunir en meeting samedi soir 28 du courant, au Café [illegible] de la Poste, pour nommer des délégués à la Convention de ville chargée de désigner les candidats à la place de maire et autres postes.

Ordre des whigs de [illegible]:
George K. Rogers, Richard Harm,
M. C. Edwards, Paul Perpet,
G. F. Weisse, A. Saucier

Assemblée whig.

Les whigs du 2me district de la 1re municipalité, compris entre les rues Vieille Levée, Saint Louis, St Pierre et Remparts, sont invités à se réunir le samedi 28 courant, à 6 1/2 heures du soir, au Old Levee Coffee House, encoignure Esplanade et Vieille Levée, afin de procéder aux choix des délégués à la Convention qui doit avoir lieu le samedi 6 mars prochain.

La plus grande ponctualité est requise.

Whigs, Attention!

Les whigs du 3me District de la Première Municipalité sont invités à se réunir le samedi 28 février 1852, au Café d'Orléans, rue St Louis, entre Royale et Bourbon, à [illegible] P. M., pour nommer des délégués à la Convention Whig de la ville.

Pour les signatures voir à partie anglaise.

Whigs, Attention!

Les whigs du 4me District de la Première Municipalité sont invités à se réunir le samedi 28 février 1852, au Café de Franc Alemania, au coin des rues Orléans et Marais pour nommer des délégués à la Convention whig de la ville.

Pour les signatures voir la partie anglaise.

Whigs! Ralliez-vous!

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!

Les whigs du 5me ward de la municipalité sont priés d'assister à un meeting qui aura lieu samedi 28, à 7 heures du soir, [illegible] pour élire des délégués à la Convention [illegible]

Louis Séré, W. L. Morgan, E. Dubois,
J. T. Dumar, E. Duplantier, H. Gerodot,
L. A. Garrido, E. Viosque, J. Gourdain,
Jean Creson, L. Bouny, Pre Maurice,
Jules Dolhonde, Neuville Durel, A. Wiltz,
Eugene Durel, Louis Séré, J. F. Hollander,
J. P. Gondon, Chs Hopkins, J. L. Bedard,
J. P. Gordon, Chs Dejoncket, Jean Lessard,
T. W. Collens, L. Weinhaus, J. Caccia,
Z. Muscat, L. Boisé, A. Lavezo,
Z. Cachec, J. Wiltz, R. Walker,
J. Ducatel, J. Pascal, Theo. Lewis,
F. B. Leblanc, C. L. Weinhaus, A. Durel,
F. Correjolles, A. Gorrdel

Les whigs du 6me district de la 1re municipalité, compris entre les rues Esplanade, St Philippe, Remparts et le Lac, sont invités à se réunir le samedi 28 courant, à 6 heures et demie du soir, au Café Montegut, encoignure St Claude et Chemin du Bayou, afin de procéder aux choix des délégués à la Convention qui doit avoir lieu le 6 mars prochain.

La plus grande ponctualité est requise.

Troisième Municipalité.

9me DISTRICT REPRESENTATIF.

Les whigs de ce District sont invités à se réunir samedi soir 28 courant à 7 heures P. M. au Café Stone, au coin des rues Levée et Louisa, pour choisir des délégués à la Convention de la ville conformément à la recommandation du Comité central whig, et aussi pour choisir des délégués pour la Convention d'Etat qui doit être tenue à Baton Rouge.

Pour les signatures voir la partie anglaise.

Assemblée whig pour nommer des Délégués.

[illegible]

[illegible]

ORLEANS HIGH SCHOOL,
RUE DE L'ESPLANADE, Nos 48 et 49
ERASTUS EVERETT, A. M.
PRINCIPAL PROPRIETAIRE.

[illegible]

MANDEVILLE ACADEMY,
[illegible]
[illegible] FELIX M. MANEY, principal
ARSENE DORION
[illegible]

[illegible]

TROUVE—Dimanche matin [illegible] UN CHIEN de Terre Neuve, [illegible] Le propriétaire peut le réclamer au [illegible] rue Trême en payant les frais de cet avis.
J. GALIBARDI

$25 DE RECOMPENSE.

PERDU le dimanche 8 février 1852, dans les rues Bourgogne, Orléans, St Pierre, Bourbon, Chartres ou dans l'église St Louis, UNE CROIX EN BRILLIANTS montés à jour. La susdite récompense sera donnée à quiconque la rapportera au bureau de l'Abeille.

MEDICAMENS HOMŒOPATHIQUES
210 RUE ROYALE
LELIEVRE ayant reçu une nouvelle consignation de médicamens homœopathiques peut offrir des boîtes de ces médicamens à $8, 10, 20, 25 [illegible]

Vente pour cause de départ.

UNE grocerie bien connue, N. [illegible] Vieille Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital, près du marché [illegible] s'adresser pour les termes à MM. A. [illegible]
21fév

AVIS.

LE soussigné devant [illegible] offre de louer à partir du [illegible] de [illegible] la première quinzaine d'avril [illegible] rue Dauphine et Bourgogne [illegible]

[illegible] chambres, dont [illegible]
[illegible] à G. MONTAMAT.
[illegible] Ste Anne, entre Dauphine et Bourgogne

V. QUADRAS & Co., 16, RUE DE LA DOUANE, importeurs de produits de la Havane, tiennent constamment en main un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque 'La Buena' et de tabac en feuilles des meilleurs Vegas. 5av

LES soussignés [illegible] une société sous la raison F. HENRY & ARROYO, pour les affaires de grocerie au No. 74 rue Bienville, d'après acte passé par devant Theo Guyol, notaire public en cette ville.
F. HENRY,
FELIX ARROYO.

Odontine et Elixir Odontalgique,
PAR J. PELLETIER à Paris.

CES préparations conservent les dents, raffermissent les gencives, détruit la fétidité de l'haleine, enlève l'odeur du cigare et communique à la bouche des plus agréables [illegible] [illegible] douleurs les plus vives dans les dents [illegible]
A vendre en gros et en détail par F. P. DUCONGE,
1fév 20, rue Chartres

Huile de foie de morue depurée
Etiquette de J. Favre, à Bordeaux.

LA supériorité de cette Huile est aujourd'hui reconnue, [illegible] les heureux résultats qu'on a obtenus [illegible]

Cette Huile est employée avec un grand succès dans les affections pulmonaires, rhumatismales et goutteuses, dans le scrofule et les engorgements des glandes [illegible] chroniques, &c.

On ne trouve constamment de la marque ci-dessus à la pharmacie de F. P. DUCONGE,
1fév 20, rue de Chartres

DROGUERIES, &c.

10 Barils [illegible]
20 barils [illegible]
20 [illegible]
20 barils [illegible]
Anis vert, Anis Etoilé, Huile d'amande douce, Ecorce d'oranges, Camomille, Chiendent, Gruau, Cannelle de Chine et de Ceylan, &c., &c., en magasin et à vendre par F. P. DUCONGE.
20, rue Chartres

Importation de Fayence, Porcelaine et Verrerie.

C. CAMBRE,

Rue Condé, No 22, et Vieille Levée, No 116

RECU par les navires Arabella & Hope, de Liverpool, 150 paniers fayence, lesquels, ajoutés au stock déjà en main, forment un assortiment qui ne laisse rien à désirer.

Les marchands de la campagne, les familles et les personnes qui tiennent pension ou café, trouveront constamment les articles suivants, lesquels seront cédés à des prix [illegible]

Services porcelaine blanche à thé, dîners et toilette [illegible]
" Fayence bleu pâle et gros bleu et bleu des âmes chinois.

Verrerie.

Gobelets pour cafés de tous modèles,
Verres à boire de pour familles,
Verres pour tous les vins,
Compotiers, sucriers, bols à punch,
Carafes à liqueur, à sirop et à eau.

Lampes et ornemens de cheminées.

Candélabres dorés en bronze, modèles nouveaux,
Lampes solaires de toutes dimensions.

Coutellerie fine, anglaise et américaine

Cuillers à café, argent d'Allemagne,
Couverts argent d'Allemagne et Plaqué,
Plateaux de toutes dimensions,
Porte-huiliers [illegible]

Ustensiles de cuisine et de ménage, &c

Chaudières, fours de campagne, casseroles, [illegible] cafetières, [illegible]
Huiliers de bateaux, [illegible]
Camphine, [illegible]
Globes pour lampes [illegible]

PRUNES—[illegible] caisses en débarquement du navire Adriatic, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
18 fév 31, Vieille Levée

TAPIS, TOILE CIREE, &c.

RECEMMENT reçus des manufactures anglaises et américaines:
Tapis, tapisseries en velours et Bruxelles,
Tapis 3 plis, de Bruxelles, Ingrain et Venitien,
Rideaux en damas, toiles, etc. Couvertures de la table [illegible]
[illegible] toile cirée de 18 à 24 pieds de large, dernier genre.

Le tout est offert en vente aux plus bas prix par A. BROUSSEAU & Cie,
5 jan—6 22, Chartres

THE Pouchong—20 demi coffres à vendre par HART & Co, 71, Tchoupitoulas
14 jan.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI 28 FEVRIER

[illegible] représentation de

SEMIRAMIS,

Grand opéra en 4 actes, et en 7 tableaux, de Rossini.

Le spectacle commencera à 7 heures 1/4.

Au premier jour
LA JEUNESSE DES MOUSQUETAIRES
Drame en 5 actes [illegible]

Théâtre des Variétés.

VENDREDI 27 FEVRIER 1852

Le spectacle commencera par la comédie WHERE THERE'S A WILL THERE'S A WAY, suivie par le ballet CALIF OF BAGDAD et se terminera par le petit drame de ALPINE MAID.

Grande tournée musicale d'adieu en Amérique.

Mme ANNA BISHOP

Donnera un seconde soirée lyrique, partie en costumes, combinant les attraits d'un concert et de scènes d'opéra,

DANS LA SALLE DU LYCEE,

Lundi soir, 1er mars 1852

PROGRAMME ENTIEREMENT NOUVEAU

1re PARTIE

Chansons populaires, Ballades favorites, etc.

1. Récit. Core compagne [illegible] Cavatine [illegible] Come per me sereno (la Sonnambula) — Bellini
Mme ANNA BISHOP
2. Grand Solo pour flûte, sur des thèmes favoris — Forstenau
HERR JULIUS SIEDE
3. Ballade écossaise, John Anderson my Jo.
Mme ANNA BISHOP.
4. Introduction et Boléro, pour violoncelle,
HERR HERMAN BRAUN
The Lament of the Irish emigrant—Ballade. [illegible]
Mme ANNA BISHOP
6. Les Deux Rossignols, duo fantaisie pour voix et flûte, dans lequel l'admirable [illegible] The last Rose of Summer [illegible]
Mme ANNA BISHOP et HERR JULIUS SIEDE

2me PARTIE

Scènes d'opéra, en costumes

1. Grand morceau de Donizetti, Roberto Devereux
Mme ANNA BISHOP
dans le rôle de la reine Elisabeth d'Angleterre, en costume royal.
2. Variations sur thèmes de l'opéra de Hermann [illegible] violoncelle.
HERR HERMAN BRAUN
[illegible] Sonnambula [illegible]
Mme ANNA BISHOP
4. Variations de flûte [illegible]
HERR JULIUS SIEDE
5. Visite d'un [illegible] Chanson par Mme Anna Bishop [illegible] costume [illegible] d'un Cabaret campagnard Mexicain.

Directeur.......... M. F. BOCHSA

Billets: $1 et $1. [illegible] au magasin de musique de M. T. Mayo, rue du Camp No 26, [illegible] et à la salle du Lycée, le soir du concert.

Les livrets contenant les paroles des chansons et des scènes d'opéra, en costumes, [illegible]

Le piano est un Pleyel, du magasin de Von Mayo.

[illegible] portes seront ouvertes à 7 heures.

GRAND CONCERT.

Le public est respectueusement informé que **Mlle CATHERINE HAYES**

Donnera son
Sixième et dernier Grand Concert
DANS LA SALLE DE L'ARMORY
VENDREDI SOIR, 27 FEVRIER

PROGRAMME

Première Partie

[illegible] Ouverture [illegible] Daniel
HERR MENGIS

Cavatine—Rossi [illegible]
HERR MENGIS

Mlle Catherine Hayes.

[illegible]
M. KYLE

[illegible]
HERR MENGIS

[illegible]
M. BOULANGER

Mlle Catherine Hayes.

Seconde Partie

Premier Concerto [illegible]
HERR GREBEL

[illegible]

Mlle Catherine Hayes.

[illegible]
HERR MENGIS

Mlle Catherine Hayes.

[illegible]
HERR MENGIS

Mlle Catherine Hayes.

[illegible]

SALLE DE L'ARMORY.

Le professeur ANDERSON,

[illegible]

Merveilles nouvelles et originales,

[illegible]

Sans parallèles dans le monde.

[illegible] Les enfants 50 cents, places réservées [illegible]

[illegible] professeur Anderson [illegible] SAMEDIS et MERCREDIS [illegible]

Les portes seront ouvertes à deux heures P. M.

LA MOMIE

d'un ancien Egyptien

SERA OUVERTE

PAR M. GLIDDON

En présence de [illegible]
Et au bénéfice [illegible]
LYCEE
[illegible]

Vendredi 27 février

DANS LA SALLE DU LYCEE
Deuxième Municipalité

Prix d'admission [illegible]

[illegible] la circonstance.

PENDANT UN BREF DELAI

Est maintenant exhibée à la Salle du LYCEE Hôtel de Ville, 2de Municipalité.

Célèbres Peintures originales de Dubufe

Représentant ADAM ET EVE au paradis [illegible] LA TENTATION ET L'EXPULSION [illegible] pour Charles X de France. Ce sublime [illegible] [illegible] aux Etats-Unis. [illegible] plus de deux millions de personnes.

[illegible]

BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Pierre et St-Claude

Le public est informé que [illegible] samedi [illegible]

[illegible]

S. VIRSA, Propriétaire.

DREZ,
RUE DE CHARTRES
Fabrique, 57, Passage de la Bourse

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses amis qu'il vient de recevoir des chapeaux [illegible] de Paris

[illegible]

Boîtes, Souliers et Chapeaux.

[illegible] à bon marché par J. HOBBS & Co,
Successeurs de R. G. Hobbs
16 fév 12, Douane

A louer

UN JEUNE NEGRE [illegible] Pour les conditions, s'adresser au [illegible]

Marchandises sèches.

EN magasin et à vendre—Un assortiment de marchandises sèches françaises, consistant en soie, crêpe, alpaca, mousseline, indiennes, [illegible] J. D. SYBRANDT,
17 fév 1m

Restaurant Moreau
83, rue St Charles.

ANTOINE LIVROT a l'honneur d'informer le public qu'il a acheté le restaurant ci-devant tenu par M. Moreau.

Il sollicite du public le patronage qui a été si largement accordé à son prédécesseur [illegible]

[illegible]

VIN—[illegible] à vendre par HART & Co, 71, Tchoupitoulas
14 jan